

Ministre de l'enseignement
Supérieur et de la recherche scientifique

République du Mali

Un Peuple- Un But- Une Foi

Université des sciences, des techniques
et des technologies de Bamako (USTTB)



FACULTE DE MEDECINE ET ODONTOSTOMATOLOGIE

(FMOS)



Année Universitaire : 2019-2020

Thèse N° :

TITRE

ÉVALUATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES
ÉTUDIANTS DE LA FMOS ET DE LA FAPH DE BAMAKO,
2018 - 2019

THÈSE

Présentée et soutenue publiquement le 24 /09/2020 devant la
Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie

Par Monsieur ABDRAHIM BOUARE

Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine

(Diplôme d'Etat)

JURY :

Président : Pr. Mamadou **KONE**

Membres : Pr Samba **Diop**

Dr Moussa **KONÉ**

Directeur de thèse : Pr Kassoum **Kayentao**

Co-directeur: Dr Boubacar **KEMESSO**

DEDICACES

Je rends grâce à ALLAH Seigneur de l'univers le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, créateur des cieux et de la terre et de tous ceux qui s'y trouvent. Toute la louange appartient à ALLAH qui m'a créé alors que je n'étais pas et m'a facilité le chemin jusqu'à ce jour. Louange à Vous pour m'avoir permis de réaliser ce travail ; je Vous demande de mettre la baraka dans ce travail, de me faciliter le reste et de préserver ma foi dans le milieu professionnel.

Je rends le salut au sceau du prophète Mohammad « que la paix d'ALLAH soit sur vous ainsi que votre famille, le plus grand homme de toute la création. Mon amour pour vous est plus grand que tout l'univers entier. Louange à ALLAH d'avoir fait de vous un guide et le meilleur exemple à suivre pour toute l'humanité ».

Je dédie ce travail à :

A ma mère **AMINATA COULIBALY**

« Tu es celle qui représente le modèle de bonté, du courage, du sacrifice de soi, de simplicité, de tolérance, et d'amour pour la cause de tes enfants et des enfants d'autrui.

Je te rends hommage par ce modeste travail en guise de ma reconnaissance éternelle et de mon amour infini. Qu'ALLAH le tout puissant dans sa miséricorde t'accorde la santé, le bonheur, une bonne fin et t'accueille dans son paradis ».

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont à l'adresse de :

Tous ceux qui m'ont accompagné pendant ces passionnantes études.

Je vais citer particulièrement **mon oncle Oumar Coulibaly et ses épouses : Mariam Bamba et Tahibatou Marico**, qui m'ont accordé un soutien moral, affectif et financier durant tout mon parcours. Ils ont fait de telle sorte que je n'aie de souci pour faire mes études durant tout ce parcours. Je leur présente ici un remerciement du fond de cœur pour leurs soutiens indéfectibles.

A Aminata Coulibaly et Feu Gaoussou Bouaré, mes parents, ainsi qu'à ma tante **feue Fatoumata Diarra**

Pour m'avoir permis de saisir ma chance.

J'espère avoir répondu aux espoirs que vous avez placé en moi, Qu'ALLAH (sw) fasse de vous les habitants du paradis.

A Feu Adama Bouaré, feue Aichata Coulibaly, feu Mahamadou Coulibaly, feue Fatoumata Dembélé, mes grands-parents

Vous comptez parmi mes plus grandes fiertés, votre absence restera parmi mes plus grandes peines. Puisse Dieu Tout Puissant vous accorder sa clémence, sa miséricorde et vous accueillir dans son paradis.

A mon cousin Mahamadou Coulibaly,

Tu es un frère et un exemple pour moi. Que Dieu te procure tout le bonheur que tu mérites.

Mes sincères remerciements à tous mes cousins et mes cousines : **Abdramane Coulibaly, Aichata Coulibaly (2), Issa Coulibaly, Nouhoum Coulibaly, Bouno Sama Coulibaly, Siaka Coulibaly, Zeinabou Coulibaly, Barou Coulibaly, Amadou Coulibaly.**

Mes remerciements vont à l'endroit de mes frères et mes sœurs : **Mahamadou Bouaré, Moussé Bouaré, Fatoumata Bouaré, Adjara Bouaré, Oumou Bouaré, ainsi qu'à tous les sept autres frères et sœurs avec qui je partage un lien paternel.**

Je ne peux vous exprimer à travers ces lignes tous mes sentiments d'amour et de tendresse. Puisse l'amour et la fraternité nous unir à jamais.

Je vous souhaite la réussite dans votre vie, avec tout le bonheur qu'il vous faut pour vous combler.

Je tiens à remercier **Pr. Mamadou KONE et Pr. Kassoum Kayentao**

Qu'ils trouvent ici le gage de ma profonde et sincère gratitude à leurs égards, c'est l'occasion pour moi de leurs exprimer toute ma vive gratitude.

A Dr Boubacar Kemesso, Dr Seydou Dagnoko et Dr Moussa Koné

Je me souviens des moments que j'ai passé à côté de vous, merci pour vos générosités et vos soutiens. Je n'oublierai jamais vos gestes de bonté envers moi.

Bonne chance dans vos carrières professionnelles.

Je remercie tout le personnel du **CABINET DJAMNATI.**

Mes chaleureux remerciements vont également à l'endroit de **Dr Cissé Ibrahim** et tout le personnel du **CSCOM** de Yirimadio. Je remercie particulièrement tous les membres de l'équipe de garde de Lundi.

Je remercie tout le personnel de la **FMOS** et de la **FAPH.**

A Mes amis et camarades de la faculté de médecine et d'Odontostomatologie et de la faculté de pharmacie, **Mamoudou Camara, Ousmane Tolo, Boureima Ouloguem, Aichata Doumbia, Mahamadou Sidibé, Mory Coulibaly, Mariam B Dembélé,** qu'ils trouvent ici l'expression de mes sentiments les plus profonds !

A tous les membres de la Ligue Islamique des Elèves et Etudiants du Mali (**LIEEMA**) et de la grande famille des Rassembleurs, des Secouristes et des Réformateurs (**RASERE**).

A l'amical des étudiants ressortissants de la région de Ségou et sympathisants
(**AMERS**),

A l'association des étudiants nionois en santé et sympathisants (**AENSAS**).

A tous les membres de l'Association des Elèves et Etudiants de Kanabougou (**AEEK**).

Je remercie tous les membres de l'**association santé plus commune VI**

Mes remerciements s'adressent aussi à tous mes amis de **Yirimadio**.

Enfin, je garde un très bon souvenir de toute la population de mon village

Kanabougou et de celle de **Dioïla**.

Je remercie toute personne m'ayant orienté ou aidé par des informations, de l'hospitalité ou des actes, aussi simples soient-ils, m'ont quand même été d'un grand apport. Comme le dit cet adage : « un sourire ne coûte pas grande chose à celui qui sourit mais peut changer la vie de celui qui l'aperçoit »

Hommage aux membres du jury

À notre maître et président du jury

Pr. Mamadou KONE

- ❖ **Professeur titulaire en Physiologie à la FAPH,**
- ❖ **Spécialiste en Médecine des sports,**
- ❖ **Ancien vice-président de la Fédération Malienne de Taekwondo,**
- ❖ **Ancien Directeur General Adjoint et fondateur du CENOU.**

Cher Maître,

C'est un immense honneur pour nous que vous acceptiez de présider notre travail.

Votre modestie, vos qualités scientifiques et pédagogiques, votre rigueur et dynamisme, votre sagesse font de vous un maître tant apprécié.

Vous êtes un modèle à suivre pour la jeunesse de ce pays en quête de repère.

Permettez-moi cher maître, de vous adresser l'expression de ma vive reconnaissance et de mon profond respect.

À notre maître et directeur de thèse

Pr. KASSOUM KAYENTAO

- ❖ **PhD en épidémiologie**
- ❖ **Master en Biostatistique**
- ❖ **Enseignant-chercheur**
- ❖ **Maitre de recherche**

Cher Maître,

Vous nous faites un grand honneur en acceptant de diriger cette thèse.

Nous avons bénéficié, à la FMOS, de votre enseignement de qualité.

L'honnêteté intellectuelle qui vous caractérise, votre courtoisie, votre humilité, votre sagesse et l'étendue de vos connaissances font de vous un homme admiré.

Trouvez dans ce travail l'expression de notre profonde gratitude !

À notre maître et membre du jury

Pr. Samba DIOP

- ❖ **Professeur titulaire en anthropologie médicale,**
- ❖ **Enseignant-Chercheur en écologie humaine, anthropologie, et bioéthique au DER de santé publique,**
- ❖ **Responsable des cours d'éthique et d'anthropologie médicale à la FMOS**

Cher maître,

Vous nous faites un réel plaisir en acceptant de juger ce modeste travail en dépit de vos multiples occupations.

Homme de science et de rigueur, votre souci constant à transmettre vos connaissances a forcé notre admiration. Votre amour pour le travail bien fait, fait de vous un exemple.

Ce travail est également le vôtre.

Recevez ici, l'expression de notre profonde gratitude et notre sincère respect.

À notre maître et membre du jury

Dr Moussa KONÉ

- ❖ **Docteur en médecine ;**
- ❖ **Master en santé publique internationale ;**
- ❖ **DU en santé sexuelle et reproductive ;**
- ❖ **Ancien médecin traitant à l'unité de soins pédiatriques à Médecins sans frontière France ;**
- ❖ **Ancien médecin Supérieur santé/nutrition à l'ONG ACTED ;**
- ❖ **Ancien médecin chargé de programme santé maternelle et néonatale à l'ONG terre des hommes Lausanne.**
- ❖ **Coordinateur national du projet santé maternelle et infantile à la croix rouge malienne/croix canadienne.**

Cher maître,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez faite.

Homme de science et de rigueur, votre souci constant à transmettre votre savoir n'a pu nous laisser indifférents ainsi que votre amour pour le travail bien fait, nous servent d'exemples à suivre. Ce travail est également le vôtre.

Veillez recevoir l'expression de notre profonde gratitude et nos sincères respects.

À notre maître et co-directeur

Dr Boubacar KEMESSO

- ❖ **Médecin Directeur du Centre de FARAKO,**
- ❖ **Détenteur de Master en nutrition,**
- ❖ **DU en méthodologie de la recherche,**
- ❖ **Ancien responsable de Renforcement des capacités des ASACO/CSCOM de Bamako à l'ONG Musso,**
- ❖ **Ancien responsable de l'URENI du CSCOM de Yirimadio**
- ❖ **DES en radiologie et imagerie médicale à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.**

Cher Maître,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez faite.

Votre façon particulière d'établir un rapport basé sur la confiance entre le maître et son élève fait de vous un homme rempli d'affection, de rigueur et d'exigences scientifiques à orienter tout notre dévouement vers le chemin de la science.

Vous êtes un exemple de la jeunesse en termes de recherche scientifique.

Recevez cher maître, toute notre gratitude et notre profonde considération.

Sigles et abréviations

BT : Brevet de Technicien

CAP : Certificat d'Aptitude professionnelle

CENOU : Centre National des Œuvres Universitaire

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

FAPH : Faculté de Pharmacie

FMOS : Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie

F CFA : Franc de Communauté Financière Africaine

IUT : Institut Universitaire de Technologie

OVE : observatoire national de la vie étudiante

USTTB : Université des Sciences des Techniques et des Technologies de Bamako

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des étudiants selon le sexe, la tranche d'âge et la nationalité.	14
Tableau 2 : Répartition des étudiants selon la filière et le nombre d'étudiant par niveau d'étude	15
Tableau 3 : Répartition des étudiants selon le statut matrimonial et le nombre d'enfant	16
Tableau 4 : Répartition des étudiants selon le niveau d'instruction et la profession du père et le niveau d'instruction et la profession de la mère des étudiants.....	17
Tableau 5: Répartition des étudiants selon la cohabitation avec les parents et le type, le montant de location et l'appréciation de l'hébergement.....	19
Tableau 6: Répartition des étudiants selon le nombre de fois en 2 ^e session et l'interruption ou le report d'année et les causes d'interruption.	20
Tableau 7: Répartition des étudiants selon la source principale des revenus, la situation boursière et le montant de la bourse.	21
Tableau 8: Répartition des étudiants selon le début du stage et sa rémunération et le montant des gardes rémunérées.....	22
Tableau 9: Répartition des étudiants selon la situation, le nom et le montant mensuel de l'activité extra-universitaire.....	23
Tableau 10 : Répartition des étudiants selon la contribution des parents, son montant, sa régularité et l'endettement.....	37
Tableau 11: <i>Répartition des étudiants selon la possession, le nom et le montant d'une autre source de revenu.....</i>	<i>38</i>
Tableau 12 : Répartition des étudiants selon le revenu mensuel, qualification du revenu et l'effet de l'insuffisance du revenu sur l'étude.....	39
Tableau 13 : Répartition des étudiants selon le montant de la plus grande dépense et la dépense mensuelle...40	

Table des matières

I. Introduction :	1
1. Contexte et justification :	1
2. Objectifs	3
2.1. Objectif général	3
2.2. Objectifs spécifiques	3
II. GENERALITE :	4
1. Définitions des concepts :	4
2. Rappel :	4
III. Méthodologie :	8
1. Cadre et lieu d'étude :	8
1.1. Présentation de la FMOS/FPHA :	8
1.1.1. Situation géographique [1]:	8
1.1.2. Historique [1]:	8
1.1.3. L'organisation administrative de la FMOS et la FAPH	8
2. Type et période d'étude	9
3. Population d'étude	9
4. Echantillonnage	9
4.1. Taille de l'échantillon	10
4.2. Critères d'inclusion	11
4.3. Critères de non inclusion :	11
5. Outils et collectes des données	11
5.1. Collectes des données	11
5.2. Variables étudiées	12
6. Traitement et analyse des données	12
7. Considérations éthiques et déontologiques	12
8. Diagramme de GANT	13
IV. Résultats	14
1. Caractéristiques sociodémographiques des étudiants	14
2. Conditions de vie sociales et financières des étudiants	19
V. COMMENTAIRES ET DISCUSSIONS	28

1. Caractéristiques sociodémographiques des étudiants	28
2. Conditions de vie sociales et financières des étudiants.....	29
VI. Conclusion.....	32
VII. Recommandations :.....	33
VIII. Références bibliographiques	34
ANNEXES :	35
FICHE SIGNALÉTIQUE	40
SERMENT D'HIPPOCRATE	42

I. Introduction :

1. Contexte et justification :

L'éducation sanitaire représente l'avenir du système de santé, elle contribue de manière incontestable à améliorer la qualité de la vie d'une société et la qualité de cette éducation doit être une préoccupation.

Le Mali étant un pays en voie de développement dont les préoccupations reposent en grande partie sur la santé, l'éducation sanitaire doit occuper une place primordiale.

L'éducation sanitaire pour un individu peut être considérée comme un investissement, en ce sens, le diplômé pourra ainsi tirer bénéfice de son savoir plus tard sur le marché de l'emploi. De ce fait, en tant qu'investissement, l'éducation sanitaire suppose à la fois des coûts financiers et des avantages.

De plus, si on pouvait estimer les autres bénéfices de l'éducation sanitaire (bénéfices sociaux, une main d'œuvre valable), il est évident que l'investissement en éducation sanitaire n'en serait que plus rentable.

Cependant les étudiants inscrits à la FMOS et à la FAPH, 2/5 d'entre eux n'obtenait pas leur diplôme à temps prévu ou ne l'obtenait même pas. Cette différence pourrait être due au phénomène d'interruption et même d'abandon. Les véritables causes de ces interruptions et abandon restent mal expliquées.

Dans cette étude, nous nous sommes orientés sur des facteurs explicatifs du taux de redoublement et d'abandon des études à la FMOS et à la FAPH, tout en considérant certaines difficultés personnelles et familiales des étudiants, qui peuvent être des facteurs d'abandon lors des études et s'intéressés plus particulièrement aux entraves financières que rencontrent les étudiants, qui pouvant les trainer ou les obliger à abandonner.

Dans le contexte de rationalisation des coûts, notre étude s'adresse aux décideurs politiques qui gèrent les ressources d'aide financière aux étudiants, ressources qui servent à mener la plupart de la population étudiante à l'obtention de leurs diplômes, en leur servant de source de motivation et d'outil de persévérance.

Cette étude s'adresse également aux gestionnaires des aides financières des étudiants particulièrement le CENOU, qui gère les bourses selon les critères et selon le mérite, ainsi que les trousseaux, les frais de stage et de thèse ; connaître l'effet de ces différentes formes de financement des études sur la réussite et la persévérance, peut en effet permettre de repenser aux manières d'aide financière, afin de les améliorer plus.

Dans le souci d'améliorer les conditions financières des étudiants, vu qu'aucune étude n'a été menée au préalable sur le thème, nous avons jugé nécessaire d'évaluer la situation financière des étudiants de la FMOS et de la FAPH.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

- Evaluer la situation financière des étudiants de la FMOS et de la FAPH de Bamako en 2018-2019

2.2. Objectifs spécifiques

- Déterminer les caractéristiques sociodémographiques des étudiants de la FMOS et de la FAPH de Bamako en 2018-2019,
- Déterminer les différentes charges financières des étudiants de la FMOS et de la FAPH de Bamako en 2018-2019.

II. GENERALITE :

1. Définitions des concepts :

Activité extra-universitaire : il s'agit d'une activité menée par les étudiants en dehors de leurs études, dans le but financier.

Bourses : Il s'agit d'une aide financière gouvernementale, non remboursable, attribuée aux étudiantes et aux étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement supérieur.

Boursiers : désigne les étudiantes et les étudiants qui reçoivent la bourse.

Contribution des tiers : est le soutien financier que les parents, le conjoint ou la conjointe fournissent à l'étudiant ou à l'étudiante pendant ses études.

Dette : Il s'agit du montant cumulatif emprunté par l'étudiant pour pouvoir poursuivre les études.

Education : veut dire étymologiquement développer, faire produire. Il signifie plus couramment l'apprentissage et le développement des facultés intellectuelles, morales et physiques, les moyens et les résultats de cette activité de développement [4].

Education sanitaire : est la promotion, la prévention ou l'éducation pour la santé.

Etudiant : une personne qui fréquente un établissement supérieur.

Niveau de scolarité : correspond à l'ordre d'enseignement le plus élevé fréquenté par une personne au cours de ses études.

Non-boursiers : désigne les étudiantes et les étudiants qui ne reçoivent pas de bourse.

Revenu mensuel : Il s'agit du montant cumulatif des revenus perçus pendant un mois. Dans le cas des étudiantes et des étudiants, le revenu comprend également les montants de bourse reçus ainsi que les contributions financières des tiers et le revenu des activités extra-universitaires.

2. Rappel :

2.1 Les conditions de vie et les besoins des étudiants :

Aucune réussite scolaire n'est possible lorsque les conditions de vie ne permettent pas de se consacrer à l'apprentissage. Nous allons toucher trois sujets essentiels des conditions de vie des étudiants :

- Le premier sujet concerne le logement : la situation est tendue malgré les efforts fournis par le gouvernement avec la construction des résidences universitaires, la majorité des étudiants est obligée de se loger dans le secteur locatif privé non confortable. Vu que nos universités sont effectivement siégées dans la capitale, que la

majorité des étudiants maliens vient des régions et que bon nombre d'entre eux n'ont pas de tuteur à Bamako, ainsi que la distance séparant le centre-ville et la FMOS/FAPH.

- Le deuxième sujet de préoccupation, c'est les activités extra-universitaires : au lieu de permettre aux étudiants de financer leurs études, sont devenues le meilleur moyen de leurs détourner. Aucun responsable d'établissement supérieur ne peut accepter l'échec d'un étudiant contraint de travailler pour financer ses études en plus des heures de cours et de travail personnel. Par ailleurs une activité en lien avec la formation peut encourager l'étudiant de poursuivre sa formation dans de bonnes conditions.

- Le troisième est sur le plan sanitaire : l'état de santé de la population étudiante au Mali est très alarmant. Bon nombre des étudiants sont en perte d'équilibre alimentaire comme Fofana Aboubacar a prouvé dans son étude basée sur la sécurité alimentaire des étudiants en médecine, pharmacie et odontostomatologie (42,5% de étudiants n'étaient pas satisfait du prix et de la quantité des plats ; 81% n'étaient pas satisfait de la qualité des plats et 33% étaient moins satisfaits de l'hygiène des plats). Et beaucoup d'étudiant vivent sans aucun soin dentaire ni de correction des déficiences visuelles.

2.2 Les conditions financières des étudiants :

2.2.1 Historique du CENOU [2] :

Créé le 25 septembre par une ordonnance en 2001 et modifiée par la loi N° 06-037 du 11 Aout 2006, le Centre National des Œuvres Universitaire (CENOU) est un établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Il est chargé de la gestion des aspects non académiques de la vie des étudiants par l'amélioration de leurs conditions de vie à travers la gestion des bourses et les trousseaux, les logements, le transport, la restauration, les activités sportives et de loisirs, la prise en charge sanitaire à travers les premiers soins.

2.2.2 Les allocations [2] :

L'obtention des allocations est conditionnée à l'inscription dans une faculté, un institut ou une grande école du Mali. Ces allocations sont données selon des critères :

✓ **Bourse** : pour la bourse entière (26 250F CFA/mois), il faut avoir 7 points ou plus et 6 points pour la demi-bourse (13 125 F CFA/mois) pour les nouveaux bacheliers.

La répartition des points est comme suivie :

-La moyenne d'admission au bac de 10 à 10,50 est notée de 0 point, la moyenne de 10,51 à 11,50 est notée 2 points, la moyenne de 11,51 à 13,50 est notée 3 points, la moyenne supérieure à 13,50 est notée 5 points.

-Pour la scolarité au lycée, l'étudiant qui ne fait que 3 ans au lycée est crédité de 5 points, s'il fait 4 ans au lycée, il bénéficie 3 points, pour 5 ans il ne bénéficie d'aucun point.

-Pour la situation sociale : les nouveaux bacheliers orphelins de père ou de mère bénéficient d'une bonification de 2 points, ainsi que les étudiants handicapés, les atteints d'une maladie sociale et ceux issus des centres d'accueil.

-Les étudiantes bénéficient d'une bonification d'un point.

✓ **Les trousseaux** (allocation annuelle d'équipement) sont attribués à tous les étudiants maliens réguliers inscrits chaque début d'année sans critère à raison de 38 000F CFA.

✓ **Les allocations de vacance** : elles sont payées aux boursiers à raison de 40 000F pour les étudiants bénéficiant de la bourse entière et de 20 000F CFA pour les demi-boursiers.

✓ **La rémunération des stages** des étudiants de la FMOS et de la FAPH est de 78 000 F CFA annuel à partir de la 4^{ème} année pour la médecine et de la 3^{ème} année pour la pharmacie et l'odontostomatologie.

✓ Et un **frais de thèse** de 100 000 F CFA pour les étudiants en année de thèse.

Comparativement au Mali, la France attribue des bourses sur critères sociaux, qui varient de 100,90 euros (soit 66 381,1 F CFA) à 555 ,10 euros (soit 365 197,4 F CFA) par mois sur une période de 10 mois, selon les échelons, qui varient de 0 à 7. La rémunération des stages des étudiants de médecine est de 1536 euros (soit 1 007 616 F CFA) bruts annuel en quatrième année, 2980,96 euros (soit 1 955 509.76 F CFA) en cinquième année et 3330,61 euros (soit 2 184 880.16 F CFA) en sixième année. Une garde est rémunérée à 52 euros bruts (soit 34 112 F CFA) [10].

Le Sénégal attribue des bourses ou aides financières aux étudiants, qui varient de 20 000F CFA à 40 000F CFA par mois selon la demi ou la bourse entière, ainsi que des tickets de restaurant 50 F CFA pour le petit déjeuner et 100 F CFA pour le déjeuner et le diner, soit 250 F CFA par jour. Il accorde également un frais d'équipement de 35 000 F CFA et un frais de thèse de doctorat de 200 000 F CFA [5] [6].

2.3 Politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique [8] :

La stratégie de mise en œuvre des nouvelles orientations s'appuiera sur une organisation et des moyens spécifiques faisant l'objet d'un véritable programme d'amélioration de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce programme se déclinera en six axes principaux :

- ✓ La gouvernance du secteur ;
- ✓ L'accès ;
- ✓ La qualité de la formation ;
- ✓ **Les aides sociales aux étudiants** ;
- ✓ La qualité de la recherche ;
- ✓ Les ressources humaines.

Nous nous intéressons à **la politique d'aide sociale**, les mesures à prendre constitueront en :

- ✓ La définition d'une politique de logement d'étudiant, de la restauration et du transport qui implique aux mieux le secteur privé, par :
 - la réalisation d'une étude sur l'implication possible du secteur privé dans le logement et la restauration étudiante ;
 - la définition d'un plan d'action et de mise en œuvre de celui-ci.
- ✓ La révision des critères d'attribution des aides sociales par :
 - la relecture des critères d'attribution des bourses ;
 - la mise en place d'une gestion informatisée des aides sociales.

III. Méthodologie :

1. Cadre et lieu d'étude :

1.1. Présentation de la FMOS/FPHA :

1.1.1. Situation géographique [1] :

Situer sur la colline du point G et à proximité du centre hospitalier universitaire (CHU) de la même localité ; la faculté de médecine et d'odontostomatologie (FMOS) et la faculté de pharmacie (FAPH) sont deux facultés de l'université des sciences des techniques et des technologies de Bamako (USTTB). Leur emplacement géographique n'est pas un fait du hasard, le but est de rapprocher les étudiants et à leur lieu de formation pratique, afin de faciliter leurs encadrements.

1.1.2. Historique [1] :

L'école fut créée en 1969, elle est devenue plus tard la faculté de médecine de pharmacie et d'odontostomatologie au sein de l'université de Bamako. A la division de l'université, la faculté fut scindée en deux : la faculté de médecine et d'odontostomatologie et la faculté de pharmacie. Depuis septembre 2011 la faculté de médecine et d'odontostomatologie, la faculté de pharmacie et la faculté des sciences et techniques et l'institut universitaire de technologie (IUT) composent l'université de sciences des techniques et des technologies de Bamako (USTTB).

Elle a été créée par l'ordonnance N° 2011/019P-R-M du 28 septembre 2011 et ratifiée par la loi n° 2011/083 – AN-RM du 29 décembre 2011 à la suite de la scission de l'université de Bamako en quatre universités thématiques le décret N° 2011-736/p-r-m du 03 novembre 2011 fixe son organisation et les modalités de son fonctionnement.

1.1.3. L'organisation administrative de la FMOS et la FAPH [11].

L'administration de chacune des deux facultés est organisée comme suit :

- Un doyen
- Un vice-doyen
- Un secrétaire principal
- Un régisseur

➤ Un chef du personnel

Elles sont fréquentées par 5936 étudiants en médecine, 1812 étudiants en Pharmacie et 246 étudiants en odontostomatologie pour l'année académique 2018-2019.

La FMOS/FAPH est constituée de 5 salles de cours : 3 amphithéâtres et 2 classes.

-l'amphithéâtre PIERRE PENE : **90 places**

-le grand amphithéâtre : **300 places**

-le nouvel amphithéâtre : **550 places**

-la classe de pharmacie 3

-la classe de pharmacie 5

Notons que les deux facultés étant séparées, partagent le même service de scolarité et d'examen, le même personnel de la bibliothèque ainsi que la cellule informatique.

L'enquête a été réalisée dans les salles de classe de la FMOS/FAPH, au campus, et au village du point G.

2. Type et période d'étude

Il s'agissait d'une étude descriptive transversale prospective au cours de laquelle nous avons interrogé les étudiants sur leurs situations sociodémographique et économique.

L'étude s'est déroulée sur une période de 4 mois 4 jours (allant du 10 Mars au 14 Juin) durant l'année universitaire 2018-2019.

3. Population d'étude

La population visée par la présente étude était constituée des étudiants de la FMOS et de la FAPH.

4. Echantillonnage

Nous avons choisi la méthode d'échantillonnage aléatoire simple sans remise auprès des étudiants des différentes filières.

Les données ont été recueillies à l'aide des questionnaires anonymes, qui ont été distribuées par nous-mêmes dans les amphithéâtres, aux résidences universitaires et dans certains centres de santé pour les étudiants des classes supérieures. Ces questionnaires portaient sur les caractéristiques sociodémographiques des étudiants et celles de leurs parents, ainsi que leurs ressources financières universitaire et extra-

universitaire et leurs dépenses. Des données supplémentaires portant sur les informations académiques et financières ont été obtenues auprès des services de la FMOS et de la FAPH.

4.1. Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon a été établie au moyen d'un échantillonnage aléatoire simple, sans remise de façon à obtenir une marge d'erreur de 5% avec un niveau de confiance de 95% et une précision de 5%. La détermination de la taille de l'échantillon tient compte d'un taux de réponse de 25,6% d'une enquête menée en France, par l'observatoire national de la vie étudiante (OVE), du 14 mars au 23 mai 2016 [12]. Cependant, en raison de la restriction de notre étude à la population de la FMOS et de la FAPH, une extension des résultats à l'ensemble des étudiants des universités du Mali ne devrait être faite qu'avec prudence.

Par suite, ces données ont fait l'objet d'analyse par laquelle nous avons cherché à établir une relation de causalité, entre les méthodes de financement des études et la réussite académique des étudiants.

La taille de l'échantillon a été calculée avec la formule suivante :

$$n = \frac{Z^2 \times P \times Q}{i^2}$$

n : Taille de l'échantillon ;

Z : Intervalle de confiance = 1,96 ;

P : prévalence = 25,6% ;

Q : 1 - P = 100 - 25 = 75,4% ;

i : Précision = 5% ;

n = 292

L'application de ces barèmes exige une taille environ 292 étudiants.

4.2. Critères d'inclusion :

Etre présent au moment de l'enquête,
Accepter de répondre aux questionnaires.

4.3. Critères de non inclusion :

N'ont pas été inclus :

- Les étudiants des autres facultés,
- Les étudiants absents au moment de l'enquête,

5. Outils et collectes des données

5.1. Collectes des données

Dans notre étude, nous nous sommes intéressés aux étudiants de toutes classes, en section pharmacie, médecine et odontostomatologie.

Pour la réalisation de l'enquête, nous avons opté pour la méthode par interview.

Vue les moyens limités de notre étude nous nous sommes intéressés dans un premier temps à recueillir les caractéristiques sociodémographiques.

Le second temps de l'enquête consistait à apprécier le statut financier des étudiants ainsi que leurs parents.

Puis les informations de chaque unité statistique ont été portées sur une fiche d'enquête individuelle.

Le questionnaire comportait sur les différents thèmes :

Le premier thème établit le profil sociodémographique de la population étudiée.

Le deuxième thème contient un portrait socioéconomique des parents, prenant en considération l'occupation des parents et leurs niveaux d'instruction.

Le troisième thème est axé sur la situation de résidence. Le type de logement des étudiants ainsi qu'un portrait de leur cohabitation y sont présentés. Nous y analysons également la cohabitation des étudiants avec leurs parents.

Le quatrième thème porte sur le cursus universitaire. Il y avait également des facteurs influençant l'interruption des études et le temps nécessaire pour obtenir le diplôme.

Le cinquième thème traite des questions relatives à la situation des bourses et le frais de stage, aux activités extra-universitaires, à la contribution des parents. Le revenu total est présenté à la fin du chapitre.

Le sixième thème fournit un éclairage sur l'endettement des étudiants.

Le septième thème offre une analyse de la plus grande dépense des étudiants et la dépense totale.

5.2. Variables étudiées

Caractéristiques sociodémographiques (sexe, tranche d'âge, filière d'étude, niveau d'étude).

Caractéristiques sociales et financières (bénéficiaires ou non bénéficiaires de la bourse et le frais de stage, garde rémunérée, activité extra-universitaire, aide des parents, appréciation du type de logement, appréciation globale des ressources et des dépenses).

6. Traitement et analyse des données

Nous avons procédé d'abord à la saisie des données dans une base de format du logiciel **IBM SPSS Statistiques Version 21.0**. Nous avons ensuite fait un contrôle des données saisies pour corriger les éventuelles insuffisances de la saisie. Ensuite l'analyse des données a été effectuée par le même logiciel.

Les résultats sont présentés sous forme des fréquences et des moyennes dans les tableaux par le **logiciel Microsoft office Excel 2016** et le document a été rédigé à l'aide du **logiciel Microsoft office Word 2016**.

7. Considérations éthiques et déontologiques

Avant toute collecte des données nous avons approché les doyens des facultés, pour expliquer les objectifs et les procédures afin d'obtenir leurs approbations avant le début de l'enquête.

Tous les participants ont été inclus dans l'étude après un consentement verbal éclairé. Les entretiens se sont déroulés en toute courtoisie dans le respect des sensibilités individuelles

8. Diagramme de GANT

Activités	Période																					
	Oct obre	Nov embre	Déce mbre	Ja nvier	Fé vrier	M ars	Avril	M ai	J uin	J uille t	A out	Septe mbre	Oct obre	Nov embre	Déce mbre	Ja nvier	Fé vrier	M ars	A vril	M ai	J uin	
Choix du sujet																						
Révisions bibliographiques																						
Elaboration du protocole d'étude																						
Collecte des données																						
Analyse et interprétation des données																						
Commentaires et discussions des résultats																						
Conclusion et recommandation																						
Rédaction du document provisoire																						
Rédaction du document définitif																						

IV. Résultats

Au terme de notre enquête sur l'évaluation de la situation financière des étudiants de la FMOS et de la FAPH, au total nous avons interviewé 292 étudiants du 10 Mars au 14 juin.

1. Caractéristiques sociodémographiques des étudiants

Tableau 1: Répartition des étudiants selon le sexe, la tranche d'âge et la nationalité

Variables	Effectifs	Pourcentage(%)
Sexe		
Masculin	206	71%
Féminin	86	29%
Tranche d'âge		
15-20ans	49	16,8
21-30ans	240	82,2
31-40ans	3	1
Nationalité		
Maliennne	247	84,6
Etrangère	45	15,4

Parmi les étudiants enquêtés, le sexe masculin était le plus représenté soit 71% avec un sex-ratio de 2,39, la tranche d'âge de 21-30 ans était la plus représentée soit 82,2 %, avec un âge moyen de 25,5 ans et la nationalité malienne était la plus représentée 247 sur 292 étudiants au total, soit 84,6%.

Tableau 2 : Répartition des étudiants selon la filière et le nombre d'étudiant par niveau d'étude

Variables	Effectifs	Pourcentage
Filière des étudiants		
FMOS	232	79,5
FAPH	60	20,5
Nombre d'étudiant par niveau d'étude		
1 ^{er} Année	28	9,6
2 ^{ème} Année	9	3,1
3^{ème} Année	92	31,5
4 ^{ème} Année	65	22,3
5 ^{ème} Année	25	8,6
6 ^{ème} Année	18	6,2
7 ^{ème} Année	35	12
Thésards	20	6,8

La majorité des étudiants enquêtés au cours de notre enquête était de la FMOS soit 79,5% et faisait la 3^{ème} année soit 31,5%.

Tableau 3 : Répartition des étudiants selon le statut matrimonial et le nombre d'enfant

Variables	Effectifs	Pourcentage
Statut matrimonial		
Célibataire	244	83,6
Marié(e)	47	16,1
Divorcé(e)	1	0,3
Nombre d'enfant		
Pas d'enfant	246	84,2
1 à 3	45	15,4
4 à 6	1	0,3

Parmi les étudiants enquêtés, les célibataires étaient plus représentés soit 83,6%.

La majorité de nos étudiants enquêtés n'avait pas d'enfant soit 84,2% des cas.

Tableau 4 : Répartition des étudiants selon le niveau d'instruction et la profession du père et le niveau d'instruction et la profession de la mère des étudiants

Variables	Effectifs	Pourcentage
Niveau d'instruction du père		
Non instruit	100	34,2
Primaire et secondaire	55	18,8
Universitaire	66	22,6
Autres•	71	24,3
Profession du père		
Paysan	77	26,4
Commerçant	52	17,8
Fonctionnaire	53	18,2
Retraité	48	16,4
Autres•	62	21,2
Niveau d'instruction de la mère		
Non instruite	147	50,3
Primaire et secondaire	72	24,7
Universitaire	36	12,3
Autres•	37	12,7
Profession de la mère		
Ménagère	149	51
Vendeuse	51	17,5
Fonctionnaire	37	12,7
Retraîtée	26	8,9
Autres•	29	9,9
Profession de la mère		
Ménagère	149	51
Vendeuse	51	17,5
Fonctionnaire	37	12,7
Retraîtée	26	8,9
Autres•	29	9,9

•Autres niveau d'instruction : BT, Ecole coranique, CAP

•Autres profession pour le père : auditeur, militaire, chauffeur, ingénieur, entrepreneur, mécanicien, comptable

•Autres profession pour la mère : auditrice, militaire, ingénieure, comptable

Parmi les étudiants enquêtés, ceux qui ont un père non instruit étaient plus représentés, 34,2%. Parmi les étudiants enquêtés, ceux ayant des pères cultivateurs étaient les plus représentés, soit 26,4%.

Parmi les étudiants enquêtés, ceux qui ont une mère non instruite étaient les plus représentés soit 50,3%. Parmi les étudiants enquêtés, la ménagère était la profession la plus représentée soit 51%.

2. Conditions de vie sociales et financières des étudiants

Tableau 5: Répartition des étudiants selon la cohabitation avec les parents et le type, le montant de location et l'appréciation de l'hébergement.

Variables	Effectifs	Pourcentage
Habiter séparément avec les parents		
Oui	271	92,8
Non	21	7,2
Type d'hébergement des étudiants		
Domicile parental	23	7,9
Chambre d'étudiant chez un particulier	6	2,1
Campus	36	12,3
Logement à location	139	47,6
Logement à colocation	83	28,4
Autres•	5	1,7
Montant de location de l'hébergement		
Moins de 10000	5	1,7
10000 à 20000	134	45,9
Plus de 20000	61	20,9
Non-répondus	92	31,5
Appréciation de l'hébergement par les étudiants		
Confortable	90	30,8
Non confortable	118	40,4
Non réponse	84	28,8

•Autres : chez le mari,

Parmi les étudiants enquêtés, ceux qui habitaient séparément avec leurs parents étaient plus représentés soit 92,8%.

La majorité des étudiants était en logement à location, soit 47,6%, le loyer était compris entre 10 000 à 20 000 F CFA pour 45,9% avec une moyenne de 15 000F CFA par mois et 40,4% ceux-ci qualifiaient non confortable leur hébergement.

Tableau 6: Répartition des étudiants selon le nombre de fois en 2^{ème} session et l'interruption ou le report d'année et les causes d'interruption.

Variables	Effectifs	Pourcentage
Le nombre de fois en 2^{ème} session		
Aucune session	115	39,4
1 fois	91	31,2
2 fois	53	18,2
3 fois	16	5,5
4 fois	7	2,4
5 fois et plus	10	3,4
Interruption ou report		
Oui	40	13,7
Non	252	86,3
Année d'interruption		
1 an	32	80
2 ans	6	15
3 ans	2	5
Causes de l'interruption		
Financière	12	30
Année blanche	23	57,5
Maladie	2	5
Autres•	3	7,5

•Autres : démotivation,

La majorité des étudiants enquêtés ont fait au moins une fois la 2^{ème} session durant leur cycle académique, soit 60,7%.

Seulement 13,7% des étudiants ont fait un report d'année, parmi ceux-ci, 80% ont fait une année de report et l'année blanche était la cause d'interruption la plus représentée 57,5%.

Tableau 7: Répartition des étudiants selon la source principale des revenus, la situation boursière et le montant de la bourse.

Variables	Effectifs	Pourcentage
Source principale des revenus		
Parents	104	35,6
Bourse	112	38,4
Garde	10	3,4
Travail durant les études	17	5,8
Autres•	8	2,7
Non précisé	41	14
Situation boursière des étudiants		
Bourse entière	205	70,2
Demi bourse	18	6,2
Non boursier	69	23,6
Montant de la bourse		
26250F CFA (bourse entière)	205	70,2
13125F CFA (demi-bourse)	18	6,2
0F CFA (non boursier)	69	23,6

•Autres : employé de commerce, vente des copies, le mari.

Parmi les étudiants enquêtés, la bourse était la principale source de revenu soit 38,4% ; la majorité avait une bourse entière avec un montant de 26250F CFA par mois par étudiant soit 70,2% contre 23,6% des étudiants qui n'avaient aucune bourse.

Tableau 8: Répartition des étudiants selon le début du stage et sa rémunération et le montant des gardes rémunérées

Variables	Effectifs	Pourcentage
Début des stages		
Oui	239	81,8
Non	53	18,2
Stage rémunéré		
Non	112	38,4
Frais de stage attribués par le CENOU	114	39
Autres réponses	17	5,8
Non-réponse	49	16,8
Garde rémunérée		
Oui	93	31,8
Non	199	68,2
Montant perçu par garde		
Moins de 5000F CFA	50	17,1
5000F à 10 000F CFA	19	6,5
Non-réponse	223	76,4

•Autres : motivation du service,

Parmi les étudiants enquêtés, 81,8% avaient débutés les stages et 39% ont percevait le frais de stage attribué par le CENOU

Seulement 31 ,8% des étudiants enquêtés avaient une garde rémunérée avec un montant moins de 5 000F CFA par garde.

Tableau 9: Répartition des étudiants selon la situation, le nom et le montant mensuel de l'activité extra-universitaire.

Variables	Effectifs	Pourcentage
Activité extra-universitaire		
Oui	65	22,3
Non	227	77,7
Nom de l'activité extra-universitaire		
Enseignement	20	30,76
Commerce	23	35,38
Main-d'œuvre	9	13,84
Autres•	13	20
Montant mensuel de l'activité extra-universitaire		
Moins de 10 000F CFA	8	12,30
10 000 à 50 000F CFA	48	73,84
Plus de 50 000F CFA	9	13,84

•Autres : tailleur, peinture, football.

Parmi les étudiants enquêtés, 22,3% faisaient une activité extra-universitaire et la majorité de ceux-ci faisaient le commerce soit 35,38% avec gain mensuel compris entre 10 000F CFA et 50 000F CFA.

Tableau 10 : Répartition des étudiants selon la contribution des parents, son montant, sa régularité et l'endettement

Variables	Effectifs	Pourcentage
Contribution des parents		
Oui	193	66,1
Non	99	33,9
Montant de contribution des parents		
Moins de 10 000F CFA	106	54,92
10 000F à 20 000F CFA	49	25,39
Plus de 20 000F CFA	38	19,69
Contribution régulière		
Oui	95	49,22
Non	98	50,78
Dette		
Oui	110	37,7
Non	182	62,3

La majorité des étudiants enquêtés avait une contribution financière de la part des parents soit 66,1% avec un montant de moins de 10 000F CFA par semaine et cette contribution n'était pas régulière dans 50,78% des cas.

Seulement 37,7% des étudiants enquêtés étaient endettés.

Tableau 11 : Répartition des étudiants selon la possession, le nom et le montant d'une autre source de revenu.

Variables	Effectifs	Pourcentage
Autres sources de revenu		
Oui	11	3,8
Non	281	96,2
Nom de cette source de revenu		
Enseignement	3	27,27
Responsable de classe	1	9,09
Vente des copies	7	63,64
Montant de la source de revenu		
Moins de 10 000F CFA	2	18,18
10 000F CFA à 50 000F CFA	9	81,82

Seulement 3,8% des étudiants enquêtés avaient une autre source de revenu, la majorité de ceux-ci faisait la vente des copies soit 63,64% et un gain mensuel varie de 10 000F CFA à 50 000F CFA avec une moyenne de 30 000F CFA.

Tableau 12 : Répartition des étudiants selon le revenu mensuel, qualification du revenu et l'effet de l'insuffisance du revenu sur l'étude.

Variables	Effectifs	Pourcentage
Revenu mensuel		
Moins de 50 000F CFA	47	43,5
50 000F CFA à 100 000F CFA	59	54,6
Plus de 100 000F CFA	2	1,9
Qualification du revenu		
Suffisant	10	9,3
Acceptable	23	21,3
Insuffisant	75	69,4
L'effet à court terme de l'insuffisance du revenus sur l'étude		
2 ^e session	7	9,3
Redoublement	10	13,3
Démotivation	55	73,3
Autres □•	3	4,0

•Autres : chômer certain cours,

La majorité des étudiants enquêtés avait un revenu mensuel compris entre 50 000F CFA et 100 000F CFA avec un moyen de 75 000F CFA, soit 54,6%, la majorité de ceux-ci qualifiait insuffisant leur revenu soit 69,4% et avec comme effet la démotivation.

Tableau 13 : Répartition des étudiants selon le montant de la plus grande dépense et la dépense mensuelle

Variables	Effectifs	Pourcentage
La plus grande dépense des étudiants		
Documents	71	24,3
Loyer	78	26,7
Alimentation	74	25,3
Transport	6	2,1
Charge familiale	2	0,7
Autres•	3	1
Total	234	80,1
Non-répondus	58	19,9
Montant de la plus grande dépense		
Moins de 10 000F CFA	41	17,52
10 000F CFA à 20 000F CFA	144	61,54
Plus de 20 000F CFA	49	20,94
Dépense mensuelle des étudiants		
Moins de 50 000F CFA	108	37
50 000F CFA à 100 000F CFA	130	44,5
Plus de 100 000F CFA	8	2,7
Non-réponse	46	15,8

•Autres : médicaments, habillement, crédit téléphonique,

La majorité des étudiants enquêtés avait comme plus grande dépense le loyer soit 26,7% avec un montant compris entre 10 000F CFA et 20 000F CFA. Et la dépense mensuelle était comprise entre 50 000F CFA et 100 000F CFA avec une moyenne de 75 000F CFA.

V. COMMENTAIRES ET DISCUSSIONS

Notre étude a porté sur 292 étudiants dont 232 de la FMOS et 60 de la FAPH,

Au cours de notre enquête, nous avons été confrontés à quelques limites ou difficultés pour la collecte des données à savoir :

- La non disponibilité des étudiants pour l'interview,
- La timidité pour certaines questions de l'interview,
- L'insuffisance des références sur le sujet.

1. Caractéristiques sociodémographiques des étudiants

Parmi les étudiants enquêtés, le sexe masculin était le plus représenté soit 71% avec un sex-ratio de 2,39. Ce résultat est comparable à ceux de FOFANA A [1], et de DIAKITE O N [9], qui ont trouvé respectivement 66,5% et 72,3% en faveur des garçons; ce résultat montre un faible taux de scolarisation des filles au niveau supérieur ; ceci pourrait s'expliquer par une implication socioculturelle dans l'éducation des jeunes filles puisque la tradition au Mali veut que les filles soient une bonne épouse au foyer et de ce fait elles aident plutôt leurs mères à faire le ménage au détriment de leurs scolarisations. Par ailleurs elles sont mariées très tôt et par conséquent font des maternités précoces les obligeant à abandonner l'école avant les études supérieures et ce qui s'explique dans notre échantillon par un effectif des garçons plus inscrits à la FMOS et à la FAPH.

L'âge moyen des étudiants dans notre échantillon était de 26 ans soit 82,2 %, ce résultat est comparable à celui de FOFANA A [1], qui a trouvé 85% pour l'âge moyen de 25ans, mais différent de celui du gouvernement de Québec dont l'âge moyen est de 23ans [3]. Ce constat pourrait s'expliquer par l'âge d'entrer des enfants à l'école primaire à 7ans au Mali.

La nationalité malienne était la plus représentée soit 84,6%. Cela peut s'expliquer par la présence de ces facultés au mali et leurs accès plus faciles pour les maliens que les autres nationalités.

Les étudiants de la FMOS étaient les plus représentés soit 79,5%. Parmi ceux-ci la 3^{ème} année était la plus représentée soit 31,5%. Cela peut s'expliquer par un effectif de bachelier plus inscrits à la FMOS qu'à la FAPH et l'effectif au numerus plus élevé à la FMOS qu'à la FAPH [11]. L'effectif élevé des étudiants de la 3^{ème} année s'explique par le fait qu'au moment de l'enquête, ils étaient plus présents aux facultés. Nos résultats sont comparables à celui de FOFANA A [1] qui avait trouvé 21% en faveur des étudiants de la 3^{ème} et de la 4^{ème} année.

Les célibataires étaient les plus représentés soit 83,6%, et la majorité n'avait pas d'enfant soit 84,2%. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les étudiants ne veulent pas se marier avant la fin de leur cycle, vue leurs conditions socio-économiques.

Les pères de nos étudiants étaient majoritairement non instruits soit 34,2% et paysans soit 26,4%, les mères étaient non instruites soit 50,3% et ménagères, soit 51%. Ceux-ci pourraient s'expliquer par un faible taux d'alphabétisation dans le pays.

2. Conditions de vie sociales et financières des étudiants

Les étudiants habitaient séparément avec leurs parents et étaient en logement de location soit 47,6%, le loyer de ces logements était compris entre 10 000 F CFA à 20 000 F CFA avec une moyenne de 15 000 F CFA par mois soit 45,9% et ils qualifiaient non confortable ces logements, soit 40,4%. Cela pourrait s'expliquer par la situation géographique des facultés et la résidence des parents dans les régions. Par ailleurs nous pourrions dire que le type de logement en location n'était pas adaptés aux étudiants et étaient chers.

La majorité des étudiants enquêtés était au moins une fois venue en 2^{ème} session durant leur cycle académique, soit 60,7%. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les étudiants consacrent plus de temps en dehors des cours pour les activités extra-universitaires et les gardes.

Les étudiants ayant fait un report ou une interruption durant leurs cursus étaient 13,7% et l'année blanche était la cause de l'interruption la plus représentée soit 57,5%. Cette

année blanche a touchée majoritairement les classes supérieures, puisqu'il s'agissait d'une interruption de l'année académique 2010-2011.

La bourse représentait la principale source de revenu des étudiants soit 38,4% ; et ce montant s'élevait à 26 250F par mois pour 70,2% des étudiants contre 23,6% qui n'avaient aucune bourse. Ce résultat est inférieur à celui de FOFANA qui a trouvé 76,23% dans son étude [1] ; ceux-ci pourrait s'expliquer par le fait que la majorité des étudiants nationaux réguliers bénéficient une bourse à partir de la 2^{ème} et 3^{ème} année universitaire selon les critères du CENOU ; cette différence pourrait s'expliquer par un redoublement des classes par les étudiants. Nos résultats sont inférieurs à ceux du Sénégal qui attribue des bourses qui varient de 20 000F CFA pour demi-bourse à 40 000F CFA pour la bourse entière par mois [5], et ceux de la France qui attribue les bourses sur critères sociaux, qui varient de 66 381,1 F CFA (soit 100,90€) à 365 197,4 F CFA (soit 555,10€) par mois, selon les échelons qui varient de 0 à 7 [10]. Ces différences s'expliqueraient par une insuffisance dans la gestion des critères d'attribution des bourses au Mali

La majorité des étudiants avaient débutés les stages, soit 81,8% et seulement 39% percevait les frais de stage attribué par le CENOU ; cette différence pourrait s'expliquer par le fait que les frais de stage ne sont attribuables qu'à partir de la 4^{ème} année à la FMOS et 3^{ème} année à la FAPH et s'arrête en 7^{ème} année.

La majorité des étudiants enquêtés avait une contribution financière de la part des parents soit 66,1% avec un montant de moins de 10 000F par semaine et cette contribution n'était pas régulière dans 50,78% des cas. Ce résultat est inférieur à celui de FOFANA A [1] qui avait trouvé 88% pour des étudiants qui avaient une contribution financière des parents. Cette différence s'explique par un niveau de revenu faible des parents.

Les étudiants avaient une garde rémunérée, soit 31,8% avec un montant de moins de 5 000F par garde et 22,3% faisaient des activités extra-universitaires, 35,38% de ces

activités étaient le commerce avec un gain mensuel compris entre 10 000F CFA à 50 000F CFA soit une moyenne de 30 000F CFA.

Ceux-ci pourrait s'expliquer par l'insuffisance de la bourse attribuée aux étudiants ainsi que la non régularité des contributions des parents.

Seulement 3,8% des étudiants enquêtés avaient une autre source de revenu, la majorité de ceux-ci faisait la vente des copies soit 63,64% pour un gain mensuel variant de 10 000F CFA à 50 000F CFA soit une moyenne de 30 000F CFA.

La majorité des étudiants soit 54,6% avait un revenu mensuel compris entre 50 000F et 100 000F CFA soit une moyenne de 75 000F CFA, les dépenses étaient estimées entre 50 000F CFA et 100 000F CFA, soit une moyenne de 75 000F CFA et le logement était la principale dépense soit 26,7% avec un montant compris entre 10 000F et 20 000F CFA, soit une moyenne de 15 000F CFA par mois. Malgré les revenus identiques aux dépenses, 37,7% étaient endettés. La majorité qualifiait insuffisant leur revenu et considérait comme principale cause de leur démotivation.

Ce résultat est différent de celui de FOFANA A [1] dont la majorité des étudiants dépensait plus dans l'alimentation soit 39%.

Cela pourrait s'expliquer par le fait que les étudiants s'efforçaient à uniformiser leurs dépenses et leurs revenus, vue que la moyenne des revenus était égale à celle de dépense. Et ailleurs dépenser plus dans le logement, s'explique par la cherté des logements.

VI. Conclusion

Au terme de notre étude transversale prospective qui est l'une des premières à s'intéresser à la situation financière des étudiants de la FMOS et de la FAPH, nous pouvons conclure que :

Le sexe masculin était le plus représenté,

L'âge moyen des étudiants dans notre échantillon était de 26 ans

Les étudiants habitaient majoritairement en logement de location,

La bourse était la principale source de revenu, mais n'était pas bénéficiée par tous les étudiants,

La contribution financière des parents des étudiants n'était pas régulière,

Les étudiants s'efforçaient à uniformiser leur revenu mensuel et leur dépense mensuelle, en faisant des activités extra-universitaires qui sont pas en lien avec leur formation universitaire et en prenant des dettes,

L'insuffisance des revenus était à l'origine des 2^{ème} sessions, des redoublements, des interruptions, la démotivation et parfois l'abandon des études par les étudiants.

VII. **Recommandations :**

A la fin de cette étude nous formulons quelque recommandation :

+ Au Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

- Informer :
 - ✓ Adéquatement les nouveaux bacheliers et leurs familles sur les coûts nets des études supérieures,
 - ✓ Les parents sur les bénéfices attendus d'une formation universitaire,
- Faire la promotion de la scolarisation des filles,

+ Aux parents

- Laisser les filles poursuivre leurs études jusqu'au niveau supérieur,

+ Au CENOU

- Construire des sites des résidences pour les étudiants afin d'éviter les logements en location,
- Améliorer les critères de sélection de la bourse pour les nouveaux bacheliers,
- Promouvoir :
 - ✓ Une aide financière qui couvre réellement les besoins,
 - ✓ Toute forme d'aide financière qui permet de favoriser l'engagement de l'étudiant vis-à-vis de ses études,
- Attribuer aux étudiants les frais de transport,
- Améliorer les frais de documentation,
- Attribuer les frais de stage aux étudiants de la 3^{ème} année,
- Améliorer les frais de stage pour tous les étudiants bénéficiaires.

VIII. Références bibliographiques

- 1-**Aboubacar Sidiki FOFANA**. Sécurité alimentaire des étudiants en médecine, pharmacie et odontostomatologie résidants au Point G 2017 ; pages :26, 27, 28, 29, 30, 39, 40. Disponible à keneya.net sous le numéro 18M55
- 2- **CENOUMALI**,
www.cenou.ml, consulté le 20/02/2019.
- 3- **Gouvernement du Québec**, Enquête sur les conditions de vie des étudiantes et étudiants, pages :11 à 14, disponible à www.afe.gouv.ca, consulté le 02/02/2019.
- 4- **WIKIPÉDIA**. Études de médecine en France, 2019
- 5- **Gouvernement du Sénégal**, Bourses des étudiants au Sénégal : le montant pour chaque type de bourses, p3, disponible à www.educationsn.com , consulté le 02/09/2019.
- 6- **Gouvernement du Sénégal**, Amélioration des contions de vie des étudiants mai 2018, disponible à www.mesr.gouv.sn , consulté le 02/09/2019
- 7- **LEMONDE**. La réussite des étudiants dépend aussi de leurs conditions de vie, Septembre 2010
- 8- **Gouvernement du Mali**, Document de politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, p20, p22, disponible à planipolis.iiep.unesco.org, consulté le 15/01/2020.
- 9- **Diakite Omar dit Noumory**. Consommation des stupéfiants en milieu universitaire thèse de médecine 2015, p57, disponible à keneya.net sous le N• 15M13
- 10- Les bourses sur critères sociaux en France, disponible sur www.letudiant.fr
- 11-Secrétariat de FMOS/FAPH
- 12-L'enquete conditions de vie des étudiants-E-S 2016, p2, disponible à www.ove-national.education.fr

ANNEXES :

Fiche d`enquête

Caractéristiques sociodémographique et économique de l'étudiant

Sexe : Féminin Masculin

Age (ans) : **Rang dans la fratrie :**

Nationalité : Malienne Etranger

Situation familiale

Statut matrimonial : Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Célibataire

Enfant : Pas d'enfant 1à3 efts 4à6 efts Plus de 6 enfts

Profession et Niveau d'instruction des parents :

Père :

Niveau d'instruction : Non instruit primaire et secondaire universitaire

Autres

Profession : Paysan commerçant Fonctionnaire Retraité Autres

Mère :

Niveau d'instruction : Non instruite primaire et secondaire universitaire

Autres

Profession : Ménagère Vendeuse Fonctionnaire Retraité Autres

LOGEMENT ACTUEL

Vous habitez séparément de vos parents pour faire vos études :

Oui Non

Type d'hébergement :

Domicile Parental Chambre d'étudiant chez un particulier Campus

Logement en location Logement en colocation Autre :

.....

Superficie de votre logement en location :

Moins de 10m² Entre 11 et 20m² Entre 21 et 50m² Plus de 50m²

Montant de location par mois : CFA

Appréciation du logement : confortable non confortable silencieux

Cursus universitaire

Quelle est votre Filière : FMOS FAPH

Quel est votre niveau d'étude (classe) :

Avez-vous fait combien d'année à la faculté :

Etes-vous venu combien de fois en 2eme session :

Avez-vous fait des interruptions ou reports : Oui Non

Si oui, combien d'année avez-vous interrompu :

Quelles sont les causes de ces interruptions ou reports :

REVENUS :

Veillez indiquer la source principale de vos ressources mensuelles :

Parents Bourse Garde Travail durant les études

Autre, précisez :

Etes-vous boursier : Bourse entière Demi-bourse ; Non boursier

Si oui le montant de la bourse par mois : /...../

Avez-vous commencé le Stage : Oui Non

Si oui, votre stage est-il rémunéré ? :

Frais de stage attribués par le CENOU, montant par mois :

Autres rémunérations (à préciser :), montant par mois :

Non rémunéré

Avez-vous des gardes rémunérées ?

Oui Non

Si oui quel est le montant perçu par garde ? /

Avez-vous des Activités extra-universitaire rémunérées: Oui Non

Si oui donnez le nom de l'activité :

Quel est le montant perçu par mois :

Avez-vous une contribution financière de la part des parents ou tiers personnes: Oui

Non

Si oui quel est le montant perçu par semaine :

Est-ce régulière ? Oui ; Non

Avez-vous pris des dettes ? /

Oui ; Non

Avez-vous d'autres sources de revenu différentes de celles citées ci-dessus ? :

Oui ; Non

Si oui, donnez le nom de l'activité :

Quel est le montant par mois :

Combien estimez-vous gagner au total par mois :

IV. LES DÉPENSES :

Pouvez-vous noter de 1 à 6 vos différentes dépenses personnelles (sachant que 1 représente votre plus grande dépense et 6 votre plus faible dépense mensuelle)

Les documents d'étude (brochures, photocopies, ...) ; Loyer

Alimentation Transport Charge familiale Autres (à préciser :)

Les montants de vos trois premières plus grandes dépenses :

1^{ère} : CFA/mois

2^{ème} : CFA /mois

3^{ème} :CFA /mois

Combien estimez-vous dépenser au total par mois :CFA

Comment qualifiez-vous vos revenus (selon qu'ils répondent à vos dépenses) :

Suffisants Acceptables Insuffisants

Si insuffisant, selon vous quel est son impact sur votre étude ? :

2^e Session Redoublement Démotivation ; 4 : Autres (à préciser :)

Vous avez la parole :

Cet espace vous est réservé, si vous souhaitez émettre des remarques au sujet du financement de votre étude.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nous vous remercions pour votre participation.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom : BOUARÉ

Prénom : ABDRAHIM

Nationalité : Malienne

Année académique : 2019-2020

E-mail : abdrahima341@gmail.com

Lieu de dépôt : Bibliothèque de la faculté de médecine et d'odontostomatologie (FMOS)

Ville de Soutenance : Bamako ; **Pays :** Mali

Titre : ÉVALUATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS DE LA FMOS ET DE LA FAPH de Bamako, 2018-2019

Secteurs d'intérêt : Santé publique, évaluation de la situation financière en étude sanitaire

RÉSUMÉ :

Méthode : Nous avons effectué une étude transversale prospective, basée sur l'évaluation de la situation financière des étudiants de la FMOS et de la FAPH.

Notre étude s'est déroulée sur une période de 4 mois 4 jours, allant du 10 Mars au 14 Juin durant l'année universitaire 2018-2019.

Nous avons interviewé 292 étudiants dont 232 à la FMOS et 60 à la FAPH,

Résultat : Le sex-ratio était de 2,39 en faveur des garçons, l'âge moyen des étudiants était de 26 ans, la majorité était de nationalité malienne et célibataire, les parents des étudiants enquêtés étaient non instruits et font partie de la faible classe socio-économique ;

Les étudiants habitaient séparément avec leurs parents, ils étaient en logement de location et ils les qualifiaient non confortable ;

La majorité des étudiants enquêtés était au moins une fois venue en 2^{ème} session durant leur cycle académique ; l'année blanche était la principale cause d'interruption ou le report des étudiants de la classe supérieure ;

La bourse était la principale source de revenu des étudiants, seulement 23,6% des étudiants n'avaient aucune bourse ; Parmi les étudiants ayant débutés les stages, seulement 39% percevait les frais de stage.

Les étudiants avaient majoritairement une contribution financière de la part de leurs parents mais cette contribution n'était pas régulière ; le commerce était la principale activité extra-universitaire, suivi de l'enseignement comme activité secondaire ; la garde n'était pas rémunérée dans la majorité des cas ;

Le revenu mensuel de tous les ressources de l'étudiant étaient en moyenne 75000FCFA avec la même somme pour la dépense mensuelle et le loyer était la principale dépense avec un montant en moyenne de 15 000F CFA par mois ; seulement 37,7% des étudiants étaient endettés.

Conclusion :

Ce document est l'un des premiers à étudier la situation financière des étudiants.

Les étudiants n'étaient pas satisfaits de leurs revenus et considéraient comme principale cause de leurs démotivations.

Mots clés : situation financière ; étude ; étudiant ; FMOS ; FAPH

SERMENT D'HIPPOCRATE

En présence des Maîtres de cette faculté, de mes chers condisciples, devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine.

Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail, je ne participerai à aucun partage clandestin d'honoraires.

Admis à l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime.

Je ne permettrai pas que des considérations de religion, de nation, de race, de parti ou de classe sociale viennent s'interposer entre mon devoir et mon patient.

Je garderai le respect absolu de la vie humaine dès la conception.

Même sous la menace, je n'admettrai pas de faire usage de mes connaissances médicales contre les lois de l'humanité.

Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.

JE LE JURE